

Mémento pour l'utilisation du document Accompagnement de l'entrée dans le métier PE T1 - T2

Octobre 2017

Finalité du document

Ce dispositif d'accompagnement de l'entrée dans le métier a été rédigé pour favoriser un continuum de formation du M2 au T2. Dans le contexte de la mise en œuvre du PPCR, il contribue à la préparation du premier rendez-vous de carrière.

Pour le néotitulaire comme pour l'accompagnant, la finalité de ce document est d'instaurer une communauté de pratiques pour garantir une harmonisation et une cohérence de l'accompagnement (*outil et modalités*) au regard du référentiel de compétences du PE.

Cet accompagnement est fondé sur l'interactivité et la co-construction des compétences professionnelles dans une relation de bienveillance et de confiance.

Les Enjeux de l'accompagnement de l'entrée dans le métier

Enjeux pour le néotitulaire

- Poursuivre son processus de développement professionnel engagé en M1 ;
- S'impliquer et se responsabiliser dans son parcours professionnel ;
- Réfléchir au plus proche de son activité pour envisager des alternatives de pratiques possibles et prendre conscience de l'évolution de ses compétences professionnelles.

Enjeux pour l'accompagnant

- Développer l'analyse réflexive du néotitulaire et son implication dans son développement professionnel en valorisant les points d'appui ;
- Envisager différentes modalités d'accompagnement : visites, échanges, rencontres, auto et co-positionnements, retours réflexifs immédiats, différés, perspectives d'évolution, propositions de formation, de ressources, etc ...
- Faciliter les échanges d'informations dans le cadre d'un accompagnement concerté au sein de l'équipe de circonscription.

L'architecture du document

Une page de garde :

- qui fait apparaître les moments-clés du parcours d'accompagnement (*dates, visites, rencontres*) ;
- qui rend compte de la personnalisation de l'accompagnement sur le continuum T1 - T2 ;
- qui identifie les différents accompagnants concernés CPC, CPLV, par le suivi du néotitulaire.

Un outil de co-positionnement au regard du référentiel du PE :

- qui cible et hiérarchise des compétences à développer au fur et à mesure du parcours d'accompagnement (*à l'initiative du PE et/ou de l'accompagnant*) ;
- qui met en valeur les points d'appui et donne des perspectives d'évolution ;
- qui est renseigné « à 4 mains » entre le titulaire et l'accompagnant (*séparément et/ou ensemble et discuté*) ;

- qui se réfère aux mots-clés et au document « Descripteurs de compétences du PE T1-T2 » ;
- qui est visé et signé par le néotitulaire après chaque visite d'accompagnement.

Un Compte rendu de visite formative

- qui relate les éléments factuels observés, collectés et discutés ;
- qui traduit les points d'appui et les axes de travail à mettre en œuvre ;
- qui invite le néotitulaire à rédiger une analyse réflexive, intégrée au compte rendu de visite (*bilan du néotitulaire à travers des questions proposées ou d'autres modalités*) ;
- qui est visé et signé par le néotitulaire après chaque visite d'accompagnement.

Conclusion

Ce dispositif peut contribuer à la constitution d'un portfolio du PE dans la perspective du premier rendez-vous de carrière.

Le document peut également être utilisé pour :

- l'accompagnement de PE : sur demande du PE ou PE en difficulté
- des suivis de dispositifs.

Références

1. [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#)

2. B.O. N°13 du 26 mars 2015 :

[Fiche n°14 – Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier.](#)

Cet outil d'accompagnement prend appui sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Il permet d'établir un cadre commun de référence entre tous les formateurs et d'objectiver le degré d'acquisition attendu dans le cadre de la titularisation des personnels enseignants et d'éducation, quel que soit leur parcours antérieur. Il a vocation à être transmis aux PE, comme outil d'auto-observation et d'analyse de leur pratique professionnelle au regard du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Ainsi, il prolonge la dynamique de formation initiale au-delà de leur titularisation et les accompagne lors de leurs premières années d'exercice.

3. PPCR :

- Dossier [Mieux rémunérés, mieux accompagnés, les nouvelles carrières enseignantes.](#)
- [Guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants d'éducation et psychologues de l'Education nationale](#) – septembre 2017